

La sacrifiée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **2 (1908)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-349650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autres quinze jours, deux autres encore deux mois chacune. — Tout cela au nom de Sa Majesté l'Etat.

Une bibliothèque ouvrière a été fondée par la Maison du Peuple de Nyon.

Les fonds dont elle dispose étant minimes, nous prions instamment les camarades possesseurs de livres utiles, dont ils peuvent se passer, d'en faire cadeau à la nouvelle bibliothèque.

De cette sorte ils serviront encore à de nombreux autres camarades et ne cesseront de répandre la lumière.

Action directe contre le malthusianisme... et la raison. — On écrit des Verrières :

« Notre village a le bonheur de compter plusieurs familles possédant de très nombreux enfants. C'est ainsi que Mme L. Bolle, épouse d'un agriculteur, vient de se rendre à la Maternité, à Neuchâtel, où elle attendra la venue de son vingt-sixième rejeton!

M. Crelier, receveur aux douanes, est l'heureux père de 25 enfants; M. Hainard, agriculteur, en a 20, tandis qu'un autre agriculteur, M. Longchamp, en a 19. M. Simon, agriculteur également, a célébré ses noces d'or la semaine dernière, entouré de 42 enfants et petits-enfants. Les familles de 10 à 12 enfants sont en si grand nombre que nous ne pouvons les citer toutes. »

Et les mères de ces familles? Elles vont bien? Et les enfants ont une nourriture suffisante? Sans doute les parents ont le temps nécessaire pour s'occuper de l'éducation de tout ce petit peuple?

Et toute cette marmaille ne roule pas dans la rue comme un troupeau de petits chiens... sans doute?

Une martyre de la « justice ». — Depuis des années une malheureuse femme gémissait aux travaux forcés. Son histoire est affreusement triste. Ida Gilliéron, après une jeunesse heureuse, se maria à 26 ans. L'homme, un ivrogne et un paresseux, lui rendit l'existence intenable. Elle est acculée au suicide. Elle empoisonne son enfant, puis elle après. L'enfant meurt, la mère est sauvée pour que la « justice » imbécile des hommes puisse la condamner à 15 ans de travaux forcés.

Mais il y a quelque chose de plus miséricordieux que les juges : c'est la phtisie.

Elle rongé la pauvre femme enterrée vive et la jette sur le lit de mort.

Alors seulement on se souvient d'elle, et le Grand Conseil du canton de Vaud vient de la gracier du reste de sa peine pour que le dernier désir de la moribonde soit accompli et qu'elle puisse aller mourir sous le toit de ses vieux parents.

Reconnaissons et admirons le sentiment humain qui a guidé les conseillers; car enfin, ces messieurs, aujourd'hui, ont le pouvoir, et ils auraient pu en user autrement.

Mais aurait-on pu s'imaginer qu'il s'en trouvât un qui refusât de gracier la malheureuse? Pourtant, il s'est trouvé un homme aussi inhumain.

Le secret du scrutin gardera son nom de la honte qu'il mérite.

LA SACRIFIÉE

Quel sujet profond que celui de la femme! Que de choses à dire, que de tristes choses!

Je vais, camarades, esquisser en quelques lignes, la vie d'une jeune fille passant ces années d'adolescence dans un atelier, à la fabrique.

Elle a 16 ans; enthousiaste, l'espérance en l'avenir, heureuse de commencer son apprentissage de la vie, elle s'en va d'un pas alerte à son travail.

L'atelier, c'est pour elle une seconde famille. Les ouvrières sont si gentilles! L'une d'entre elles l'a même invitée à venir à la réunion un certain soir de la semaine. Quant aux ouvriers, elle ne s'est pas encore familiarisée avec eux. Elle est timide, réservée.

Elle est là depuis quelques semaines. Elle ose maintenant regarder gentiment tous ses compagnons de travail. Elle sent entre eux et elle comme un lien d'amitié.

Un jour, une ombre fugitive a voilé son front; comme elle traversait l'atelier, des plaisanteries de mauvais goût ont frappé son oreille. Elle est interdite, puis rougit. A-t-elle bien compris? Est-ce bien à elle que s'adresse ces paroles?

Hélas oui! Elle doit en convenir en remarquant les jours suivants semblable chose.

Quelle désillusion! Quelle meurtrissure au cœur! Comment? Ces camarades qui lui sont si sympathiques sont-ils indignes de son estime? Ou plutôt eux, la respectent-ils si peu qu'ils osent ainsi la bafouer par d'ignobles propos?

Oh! quel froissement! Elle n'a rien laissé voir de son chagrin. Seulement, penchée un peu plus bas sur son travail, une larme se suspend à ses cils. Ses paupières se baissent, ses mains tremblent. Pauvre oisillon! Si jeune elle a déjà compris cette grande injustice sociale : la femme considérée comme inférieure à l'homme! N'a-t-elle pas comme lui la raison, l'intelligence? N'y a-t-il pas, dans cette jeune poitrine, un cœur chaud, affectueux, toujours prêt à se déverser? une âme, comme lui éclairée de l'étincelle divine? Pourquoi donc cette différence, pourquoi? Question qui reste sans réponse.

Elle sait une chose : qu'elle est sacrifiée. Ce mot, qu'elle a entendu quelquefois prononcer à la maison par sa mère, est devenu sien. Toutes sortes de sentiments s'agitent en son cœur. Lequel l'emportera?

Après la lutte, le calme se fait. Elle se résigne. La résignation! Oh! vous, camarades, ouvriers, saurez-vous jamais tout ce qu'il y a de touchant dans ce mot? Quelque écrivain a dit : « Il y a de tout dans le sourire d'une femme. » Eh! bien oui, c'est vrai, mais surtout de la tristesse.

Oh! vous, camarades qui lisez ces quelques lignes, comprenez la nécessité d'un changement, secouez les préjugés qui jusqu'ici ont fait souffrir

frir la femme. Sortez des rangs, combattez pour elle et avec elle.

Sur les places publiques, dans la rue, défendez-la contre les moqueurs. Proclamez son égalité devant l'homme. Vous êtes le sexe fort? Employez votre force à la soutenir, à la protéger, elle vous en sera si reconnaissante!

Son sourire, ses yeux, tout vous le dira.

Une ouvrière.

AU DEMORS

Aux femmes et enfants de messieurs *Jäger, Honegger, Gysin, Ostertag, Ursprung, Schmid!*

Une nouvelle de la *Gazette de Francfort* :

Vient d'arriver à Berlin un groupe de victimes des derniers pogromes russes. Dix garçons et sept fillettes âgées de trois à onze ans; un seul garçon a seize ans.

Il viennent directement d'Odessa. Deux dames russes conduisaient la petite caravane. Ces enfants n'ont plus de parents. Ou bien père et mère ont été tués dans les massacres, ou bien ils n'avaient plus que l'un d'eux, père ou mère, et ce dernier soutien leur a été arraché par les bandits gouvernementaux. La mère d'une jeune fille vit encore, il est vrai, mais elle est devenue folle par suite de la terreur qui s'est emparée d'elle lors du pogrome.

Et c'est pour venger la mort d'un initiateur et exécuteur de pareilles atrocités que le tribunal fédéral suisse a livré le jeune Russe Wassilief à ses bourreaux.

M. Caroll, le juge de sang, du département de *Patterson* (Etats-Unis), étouffa par un décret la voix du peuple : *La Question sociale*, si désagréable à tous ceux qui craignent la vérité, fut supprimée.

Alors la sœur du rédacteur, *Mary Caminisa*, et sa camarade *Giuseppina Carrosive*, assaillirent le monstre pour en tirer une vengeance. Mais celui-ci, n'ayant pas la conscience tranquille, s'était armé et entouré de gardes. Les deux femmes courageuses furent arrêtées et condamnées par le juge même à de longues peines de réclusion.

Viol d'une mourante. Dans la contrée d'Ostrau, un prêtre jésuite fut appelé auprès d'une jeune fille pour qu'il la « pourvoie ».

Il va sans dire que durant la confession les parents de la mourante s'éloignèrent de la chambre. Mais la confession leur paraissant un peu longue, ils regardèrent dans la chambre et aperçurent le crime horrible du monstre : il avait violé la mourante.

Il s'en suivit une campagne acharnée dans les journaux et maintenant nous apprenons que le frère prieur (ou supérieur) des jésuites, Dr Sieprawski, contre lequel une plainte a été portée pour ce crime abominable, vient de s'enfuir en Amérique.

Il est permis de dire que les autorités ont facilité

sa fuite; car elles seraient parvenues infailliblement à mettre en lieu sûr toute autre personne accusée d'un pareil méfait.

Mais les autorités les plus atroce savent retrouver un peu d'indulgence lorsqu'il s'agit d'un homme « bien pensant ».

La chaise des prostituées à l'Eglise. Dans l'église d'un pieux village du grand-duché de Wurtemberg il se trouve une chaise spéciale sur laquelle doit prendre place toute fille-mère.

Un beau dimanche, le pasteur tonna du haut de la chaire que parmi les vierges se trouvait une jeune fille dont la place était sur la chaise des prostituées.

Les jeunes filles rougissaient, les jeunes gens faisaient des gorges chaudes; mais personne ne savait à qui le pasteur s'était adressé.

Quelques jours plus tard, le pasteur, sévère, fit venir chez lui une jeune fille du village :

— Toi, Marie, tu as pourtant fait fausse-couche! pourquoi ne t'assieds-tu pas à la place qui te revient?

La jeune fille protesta de son innocence, mais monsieur le pasteur prétendit le savoir mieux qu'elle, et ce n'est qu'après l'expertise formelle d'un médecin remarquable qu'il se décida, devant les tribunaux, à s'excuser auprès de la jeune fille et à payer tous les frais.

Pendant quinze jours, une copie de ce jugement fut exposée publiquement sur la planche noire de l'Eglise.

La jeune fille a eu la chance de pouvoir prouver le mensonge de l'atroce calomniateur.

Mais supposons qu'elle n'ait pu le prouver, admettons que vraiment elle ait fait fausse-couche : est-ce qu'elle n'en aurait pas subi les douleurs elle-même?

Nous autres femmes, ne payons nous pas encore assez cher les quelques joies de notre vie? Faut-il encore la justice civile, voire même la justice ecclésiastique pour nous faire souffrir supplémentairement et nous punir?

Extrait d'une lettre africaine, écrite à *Kins-hassa* (à l'intérieur du Congo belge) :

« Je constate que pour mettre tout le monde d'accord, il suffit de parler des *missions*.

Certes, les uns attribuent aux religieux des mobiles d'intérêts, sinon pour eux, du moins pour leur communauté; tandis que d'autres estiment qu'il n'ont d'autre but que de gagner des âmes.

Mais où l'on est unanime, c'est pour dire que, par exemple, les jésuites de Kisantu, dans la région des cataractes, se rendent impopulaires auprès des indigènes, en volant des enfants, pour en faire des chrétiens, des hommes à eux, qu'ils envoient ensuite dans leurs fermes-chapelles.

Quelqu'un nous racontait, à ce propos, l'extraordinaire histoire d'un substitut faisant une expédition dans des villages, avec des soldats de la force publique, pour ramasser des orphelins ou enfants abandonnés destinés aux missions, et n'hésitant pas à faire tirer sur ceux qui résistaient. Les fonctionnaires pré-